

Congrès du 17 septembre 2019 à 18h30 à Chalais

18h40 Lionel Clavien ouvre le congrès en remerciant les personnes présentes. Il excuse les personnalités suivantes : Viola Amherd, Géraldine Marchand-Balet, Christophe Darbellay, Pierre Berthod et Jacques Melly (qui rejoindra l'assemblée plus tard) ainsi que de nombreux partisans dont la liste est à disposition auprès de la table du comité, à savoir :

David Melly - Patrice Epiney - Pierre Vianin - Charles-André Bagnoud - Eliane et Jean-Bernard Eggs - Didier Rion - Philippe Siggen - Anthony Lamon - Nicolas Bonvin - Claude-Gérard Lamon - Gérard Salamin

Il remercie vivement la section locale pour l'organisation de la soirée.

Selon l'art. 20 des statuts, le congrès a été valablement convoqué. L'ordre du jour suivant est accepté (aucune demande de modification n'a été soumise au comité).

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Message du Conseil communal
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018 consultable sur www.pdcsierre.ch
4. Rapport du président
5. Comptes
6. Admissions, démissions
7. Élections fédérales 2019
8. Divers

2. Message du Conseil Communal de Chalais

La parole est donnée à Mme Martine Perruchoud Hofstädter, conseillère communale pour un mot de bienvenue et quelques explications sur la commune.

3. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée générale 2018 consultable sur www.pdcsierre.ch

Eugène Robyr et Anne-Marie Bonvin sont nommés scrutateurs du congrès et approuvés par acclamation.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Il est donc approuvé par acclamation par l'assemblée.

4. Rapport du Président

Constituante : En résumé, la satisfaction d'avoir maintenu le même nombre de siège qu'à la députation. Lionel Clavien remercie la commission électorale et notamment son président Gaby Micheloud ainsi que le travail remarquable effectué par tous les candidats. Une rencontre a été organisée, après les élections, avec les candidats élus le 04.12.2018.

Statuts : La révision des statuts avance bien. Ils seront présentés aux sections locales pour consultation en début d'année 2020.

Campagne élections fédérales : différentes manifestations ont été organisées en 2019. Lionel Clavien encourage à soutenir activement Sidney et Robin en allant chercher des voix auprès des personnes qui ne votent généralement pas ou qui hésitent.

5. Comptes

Karine Crettaz présente les comptes du 01.07.2018 au 30.06.2019

Compte de fonctionnement	
Produit	4'996.00
Charge	10'899.50
Résultat	-5'903.50

Compte de la campagne de la constituante	
Produit	25'639.00
Charge	26'052.10
Résultat	-413.10

Bilan au 30.06.2019 : Fr. 18'250.25

Les comptes sont acceptés par l'assemblée par acclamation.

Après la lecture du rapport des réviseurs des comptes par Benoît Rossier, l'assemblée donne décharge au comité pour les comptes.

6. Admissions, démissions

Karine Crettaz présente sa démission du poste de caissière du comité après 7 années de fonction. Lionel Clavien la remercie chaleureusement pour son investissement et son professionnalisme. Eric Vouardoux a accepté de reprendre le poste vacant.

La nomination d'Eric Vouardoux est approuvée par acclamation.

7. Elections fédérales 2019 :

Selon une analyse du PDC Suisse, 13% des sympathisants/membres PDC ne votent pas. Vu le nombre important de candidats (236), l'enjeu de maintenir nos 40% de suffrages est encore plus important que les autres années. Il est impératif d'être solidaires.

Nous sommes le parti de la concordance, le seul parti qui assure durablement l'équilibre entre la responsabilité individuelle et la solidarité. Motivons les gens à voter la liste No 8 en cumulant Sidney et Robin.

8. Divers

- Initiative « Frein aux coûts de la santé » : l'objectif de récolte de signatures n'est pas atteint. Lionel encourage celles/ceux qui ne l'ont pas encore signé à la faire maintenant.
- Le PDCVr est à la recherche d'un/e président/e et un/e vice-président/e pour janvier 2020.
- Merci aux 6 personnes du district de Sierre qui ont accompagné Marianne Maret sur le plateau de la TSR le 28.08.2019. Merci également aux petites mains du district pour la pose de bâches, d'affiches pour la campagne.
- Frédéric Clivaz prend la parole pour demander des informations complémentaires sur le « conflit » entre le PDC Suisse et les sections cantonales concernant la campagne de communication agressive et dénigrante qui a été lancée et qui cible des personnalités d'autres partis. Tous nos candidats aux élections fédérales se sont désolidarisés de cette campagne. Stéphane Pillet explique que la situation est complexe mais qu'elle est sur le point d'être apaisée.
- Gilles Neurohr prend la parole pour rendre attentif le comité que nos élus PDC à la constituante ne doivent pas travailler en électrons libres et doivent être suivis de près par le comité (surtout les élus de la commission politique qui semblent prôner une élection au système majoritaire pour le Conseil d'Etat). Jean-Marc Savioz explique comment fonctionne la commission à laquelle il siège et les contacts qu'il entretient avec le parti. Stéphane Pillet prend contact régulièrement avec les 2 chefs de groupe. Il profite de l'occasion pour remercier et encourager les élus à poursuivre leur excellent travail.

Lionel clos l'assemblée à 19h35 en remerciant l'assemblée.

Pour le comité
Stéphanie Veillon

Lu et approuvé.

Sion, le 23.10.2019

